

Appel du Comité de vigilance pour une paix réelle au Proche-Orient

QUE FAIRE POUR LA PAIX ?

Le sang coule à nouveau sur la terre de Palestine. Brutalité de la répression des forces d'occupation et réactions exaspérées d'une population recrutée d'avaries et de désillusions s'enchaînent. Si la responsabilité immédiate de la violence incombe clairement à la provocation d'Ariel Sharon, dont Ehud Barak s'est fait le complice en lui fournissant une escorte de gardes du corps pour se rendre sur l'Esplanade des mosquées, c'est en réalité la politique menée depuis de longues années par les gouvernements israéliens, de gauche comme de droite, qui a conduit à la situation actuelle. Il est à craindre que les désordres ne s'arrêtent pas avant d'avoir fait beaucoup d'autres victimes et de dégâts. Inéluctablement toutefois, le moment viendra où il faudra bien faire place à la raison. C'est à une réflexion de fond qu'il convient de s'attacher d'urgence.

Nous rappelons que l'armée israélienne est une force d'occupation dont la présence en Cisjordanie, à Gaza et à Jérusalem-Est depuis 1967 est illégitime. La politique de colonisation viole ouvertement les résolutions des Nations unies, ainsi que la IV^{me} Convention de Genève sur les territoires occupés. Ceux-ci, il convient de l'avoir à l'esprit, ne représentent en Palestine que 20% de la superficie totale, les Palestiniens ayant fait la concession majeure, courageuse, d'accepter que 80% de leur patrie d'origine soient dévolus à un Etat israélien. Les accords d'Oslo auraient dû progressivement rétablir dans ces territoires une situation normale, prélude à la création d'un Etat, mais Ehud Barak pas plus que son prédécesseur ne les a appliqués. La politique de dépossession continue de la population, génératrice de désespoir, s'est poursuivie. C'est à cette situation véritablement coloniale qu'il faut aujourd'hui mettre fin.

Nous en appelons à la communauté internationale, en particulier à l'Union européenne et au sein de celle-ci à la France, pour qu'elles sortent enfin de leur passivité devant le déni de justice infligé depuis des décennies au peuple palestinien. Il est indécent de mettre sur le même pied l'occupant et l'occupé, l'opprimeur et celui qui s'insurge contre l'oppression, une armée régulière dotée de tous les moyens modernes et qui n'hésite pas à s'en servir, et des manifestants dont la plus grande partie sont des jeunes qui n'ont d'autres armes que des pierres. Il est irresponsable et dangereux de chercher à dissimuler la nature politique du conflit derrière un

affrontement entre communautés religieuses, au risque de nourrir les extrémismes de tous bords. Il est dérisoire d'appeler à la reprise pure et simple d'un processus de paix gravement déséquilibré et qui n'a pas fonctionné. Car en réalité, contrairement aux informations selon lesquelles l'entêtement de la partie palestinienne à propos de Jérusalem aurait fait échouer un accord tout près d'être conclu, les discussions ont achoppé non seulement sur Jérusalem-Est, mais également sur tous les autres problèmes - droits des réfugiés, statut des colonies, frontières ... Pas plus que Yasser Arafat, aucun responsable palestinien n'aurait pu souscrire aux conditions posées par la partie israélienne, qui rendent impossible l'établissement d'un Etat viable.

On ne sortira de la situation dramatique actuelle et l'on n'échappera au danger de son aggravation que par un changement radical des bases de la négociation faisant impérativement droit aux résolutions des Nations unies. Les Etats-Unis, qui se sont discrédités par leur partialité systématique, ne peuvent plus prétendre s'en réserver la direction exclusive. Les pays arabes, l'Europe, les Nations unies, entre autres, ne doivent pas accepter d'être plus longtemps écartés de la recherche active des moyens d'établir une paix juste et durable au Proche-Orient. Il est grand temps de mettre fin à la démission de la communauté internationale qui a permis à l'Etat d'Israël d'agir depuis plus de cinquante ans comme s'il était au-dessus des lois. Après avoir adopté des résolutions solennelles, les Etats membres de l'ONU, et tout d'abord les grandes puissances, ne peuvent se défaire de la responsabilité de leur mise en oeuvre ni, moins encore, tolérer la mise en oeuvre de politiques qui en prennent ouvertement le contre-pied. Reculer n'est pas nouveau devant des sanctions que l'on n'hésite pas à prendre ailleurs ne servirait qu'à laisser carte blanche aux ennemis de la paix. Dans l'immédiat, des mesures doivent être prises pour protéger la population palestinienne et une commission d'enquête véritablement internationale mise en place. L'Union européenne doit annoncer qu'elle est prête à reconnaître dès sa proclamation l'Etat dont elle a reconnu qu'il était un droit inaliénable des Palestiniens. Elle doit suspendre sans délai les accords de coopération qu'elle a passés avec Israël.

La France, quant à elle, ne saurait se dérober à sa responsabilité de jouer un rôle à la mesure de sa vocation et de ses traditions dans la région. Nous en appelons à ses plus hautes autorités pour qu'elles prennent les initiatives qu'exige la situation. Le respect des droits du peuple palestinien ne peut plus admettre aucun retard ni aucune compromission.